



Programme adoptez un dépanneur

Bonjour à toutes et à tous,

Depuis quelques temps, à l'usine du moins, nous entendons toutes sortes de rumeurs concernant un projet pilote auquel quelques membres de l'exécutif et aussi quelques membres du syndicat ont volontairement adhéré. Les rumeurs que nous entendons sont les suivantes: « l'employeur va nous forcer à faire du bénévolat », « le syndicat est en train de se faire acheter par l'employeur », « ça va seulement servir à faire faire plus d'argent à la compagnie » etc.

Il est vrai que les volontaires de ce projet pilote vont effectuer une visite mensuelle d'un dépanneur, qui leur sera attribué, sur leur temps personnel. Par compte, si nous rencontrons les objectifs espérés le projet occasionnera une augmentation de notre volume. Il est faux de croire que l'employeur peut forcer des salariés à faire du bénévolat contre leur gré car les normes du travail nous protègent à ce sujet et ce n'est pas prévu à la convention collective.

Le but de ce programme est de visiter nos clients qui ne sont pas couverts par un représentant officiel Labatt. 84% de notre clientèle sont des clients CAD (consommation à domicile) et de ce 84%, 31% ne sont pas couverts par des représentants.

Dans les dernières années, le syndicat a désapprouvé le fait que l'employeur s'occupe seulement des grandes surfaces en laissant tomber leurs plus petits clients. Il n'était, donc, pas question que nous laissions passer cette chance de prouver à l'employeur qu'il avait tort. En donnant un meilleur service à nos clients, nous pensons que les ventes de nos produits dans les dépanneurs ciblés ne pourront qu'augmenter, et si c'est le cas, nous serons en mesure de démontrer à nos hauts dirigeants qu'il est important de mettre quelques représentants pour s'occuper de cette clientèle.

N'oubliez pas que le syndicat travaille toujours pour l'intérêt de ses membres et si cela peut éviter, ne serait-ce que quelques mises à pied par année, notre devoir sera accompli, et personne ne pourra nous reprocher de ne rien faire afin d'aller chercher des parts de marché que l'employeur a perdus depuis quelques années.

Votre exécutif syndical.

